

8.—Milice active canadienne, permanente et temporaire, en 1925.

Composition.	Milice active permanente.		Milice active temporaire.	
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
Etat-major et personnel spécial.....	46	—	—	—
Cavalerie et infanterie montée.....	430	305	11,779	10,560
Artillerie de campagne.....	412	227	7,636	4,664
Artillerie lourde et de siège.....	49	22	1,660	1,018
Artillerie de forteresse.....	238	9	1,405	9
Génie.....	262	23	3,336	647
Signaleurs.....	132	—	3,701	1,259
Bicyclistes.....	—	—	1,308	24
Infanterie.....	824	32	70,549	693
Corps d'instruction des officiers.....	—	—	5,097	—
Mitrailleurs.....	—	—	6,602	737
Intendance.....	266	60	1,932	1,614
Non combattants.....	887	18	7,856	528
Total.....	3,546	696	122,861	21,753

Réserve de la Milice.—Outre la milice active, il existe, mais sur le papier seulement, une réserve de la milice dont les cadres permettraient la levée d'unités supplémentaires en cas d'extrême besoin. Ses effectifs se soumettent bénévolement à l'entraînement et aux manœuvres, lesquels n'entraînent aucune dépense pour le trésor.

Les formations de réserve de la milice active, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve de la milice dont il vient d'être parlé, comprennent :

- Les officiers de réserve (personnel spécial.)
- Une unité de réserve de chaque unité active.
- La réserve régimentale et les dépôts des corps.

Ces unités de réserve de la milice active sont destinées à l'enrégimentation des officiers et des hommes ayant fait leur service dans la milice active ou familiarisés avec la vie militaire. Lorsqu'ils terminent leur service dans la milice active, les hommes ne sont pas automatiquement affectés à la réserve. Ces unités se recrutent par voie d'enrôlement.

Districts militaires.—Pour le recrutement, l'instruction et le commandement de sa milice, le Canada est divisé en onze districts militaires, le commandant de chacun d'eux étant assisté par un état-major de district.

Crédits de la Milice.—Les crédits affectés à la milice pendant les quatre exercices budgétaires terminés le 31 mars 1921-24, sont indiqués en détail dans l'Annuaire de 1922-23, p. 935; pour chacune de ces années ils s'élevaient respectivement à \$12,802,238, \$12,563,751, \$10,851,779, \$10,798,918, mais pour l'exercice clos le 31 mars 1925 ils ont été ramenés à \$9,757,770.

Le budget de la milice pour 1924-25 fut remanié avant d'être soumis au parlement; le groupement est aujourd'hui plus logique et permet de se rendre compte d'un seul coup d'œil du rôle et des attributions des principaux services.

L'ancienne classification, plus détaillée, se trouve dans le tableau de la page 928 de l'Annuaire de 1924. Le tableau 9 ci-dessous énumère les crédits votés pour l'exercice clos le 31 mars 1926.